

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **11 (1984)**

Heft 1

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Elections au Conseil fédéral: la fin de la «formule magique»?

| | |
|--|----|
| Elections au Conseil fédéral | 2 |
| Fête fédérale de tir 1985 | 2 |
| Ecoles suisses de l'étranger | 4 |
| Bâtisseurs tessinois dans le monde | 5 |
| Coin du livre | 8 |
| Fonds de solidarité | 8 |
| Communications officielles: | |
| – Les autorités fédérales en 1984 | 9 |
| – La révision du droit de la nationalité | 9 |
| – Votations fédérales en 1984 | 10 |
| – AVS, spécial Suissesses de l'étranger | 10 |
| – Radio Suisse Internationale | 11 |
| – SWISS-LIFE en vidéocassettes | 11 |
| Pages locales | 12 |
| Communications du Secrétariat des Suisses de l'étranger: | |
| – Action nationalité: On a gagné | 17 |
| – Cours de romanche | 18 |
| – Camp itinérant 1984 | 18 |
| – Exposition Nationale 1991 | 19 |
| – Soutien à la société des Amis de l'OSE | 19 |
| – 62 ^e Congrès des Suisses de l'étranger | 20 |
| – Résultats de l'enquête Suisse-ONU | 20 |
| Rétrospective 1983 | 21 |

Fête fédérale de tir 1985 à Coire

Nous rendons attentifs les Suisses de l'étranger au fait que la 52^e Fête fédérale de tir aura lieu à Coire du 21 juin au 14 juillet 1985.

Le calendrier prévoit que le **premier juillet** sera consacré au tir des Suisses de l'étranger.

Donc, rendez-vous à Coire en 1985

Pour toutes informations, s'adresser à:

Comité d'organisation de la
Fête fédérale de tir 1985
c/o Association des sociétés
de tir de Coire
7000 Coire

Rarement élections au Conseil fédéral ont suscité autant d'intérêt, voire de passions, que celles qui visaient au remplacement du socialiste Willi Ritschard, récemment décédé, et du radical Georges-André Chevallaz, démissionnaire à fin 1983. Deux raisons expliquent en partie cet engouement assez exceptionnel dans un monde politique suisse généralement plutôt calme: tout d'abord, la désignation, pour la première fois dans notre histoire parlementaire, d'une femme comme candidate officielle d'un parti gouvernemental, la socialiste Lilian Uchtenhagen; deuxièmement, l'issue longtemps indécise du duel opposant les deux radicaux romands, le Vaudois Jean-Pascal Delamuraz et le Genevois Robert Ducret, ce dernier pouvant se prévaloir du fait que son canton n'avait plus été représenté au gouvernement central depuis 1919.

Réunie le 7 décembre 1983, l'Assemblée fédérale a déçu aussi bien les espoirs genevois que ceux de nombreuses femmes. Elle a en effet élu au premier tour de scrutin le socialiste soleurois Otto Stich (124 voix) et le radical Delamuraz (130 voix). Quant à la Zurichoise Uchtenhagen, elle n'obtenait que 96 voix, alors que le socialiste Hans Schmid, d'origines saint-galloise et argovienne, était d'emblée écarté de la course pour des raisons liées à l'interprétation d'un article constitutionnel excluant l'élection de deux conseillers fédéraux d'un même canton (Kurt Furgler est aussi saint-gallois).

Cet échec des deux candidats socialistes les plus appréciés au sein de leur groupe parlementaire a été très durement ressenti à la gauche de l'échiquier politique et il n'est pas exclu qu'il entraîne le retrait

du parti socialiste de la coalition gouvernementale. Ce serait alors la fin de ce qu'on appelle la «formule magique» qui voit aujourd'hui les principaux partis politiques représentés au Conseil fédéral en proportion de leur importance électorale (2 radicaux, 2 démocrates-chrétiens, 2 socialistes, 1 démocrate du centre). Les socialistes prendront leur décision en février 1984, lors d'un Congrès extraordinaire.

Nous vous présentons ci-après les deux nouveaux Conseillers fédéraux, en reprenant deux portraits publiés par la presse au lendemain de leur élection. *La rédaction*

Otto Stich

Le Parlement vient d'élire au Conseil fédéral un «bosseur» discret, mais opiniâtre, et un solide économiste. Otto Stich, 57 ans, est d'ailleurs si introverti, si timide et si naturellement modeste, qu'il a fallu débroussailler quelques archives quasiment oubliées pour tenter de cerner la personnalité de ce tranquille fumeur de pipe et de ce Soleurois de petite taille.

Il est arrivée vers 12 heures au Parlement, le sourire un peu figé, sur la pointe des pieds, s'excusant presque d'être là. Et quand les caméras et la foule des journalistes ont convergé vers lui, le nouveau Conseiller fédéral a failli vaciller devant tant d'ardeur démonstrative.

Un inconnu au bataillon, cet Otto Stich? Pas vraiment. En vingt ans de Parlement – il est entré au Conseil national en 1963 et il vient de le quitter – ce Soleurois de Dornach, commune proche du canton de Bâle, s'est fait une réputation d'économiste averti et d'expert financier écouté. Oh, ce n'est pas un visionnaire, ce n'est pas un po-